



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Comité interministériel
du handicap**

2020-2021

Formation d'intervenants- pairs en situation de handicap

Ce document a été élaboré par un groupe de travail partenarial coordonné
par le Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap.



Partie 1 :

Recueil de formations sur l'intervention des pairs p.5

Partie 2 :

**Cahier des charges d'une formation sur l'intervention
des pairs p.24**

Préambule

Ce document, issu d'un groupe de travail coordonné par le Secrétariat général du comité interministériel du handicap (SGCIH), est à destination à la fois de futurs intervenants-pairs, d'établissements et services médico-sociaux, d'instituts de formations en travail social, de centres de formation, ou encore d'écoles et universités qui souhaitent développer une offre de formations sur l'intervention de pairs pour les professionnels.

Sont réunis au sein de ce document : d'une part des formations sur l'intervention de pairs et d'autre part un cahier des charges reprenant les principes communs à ces formations.

C'est la première fois qu'une compilation de formations visant les intervenants-pairs est faite sur ce sujet émergent en France, qui a d'ailleurs vocation à continuer à recenser d'autres formations par la suite.

Au-delà d'un simple état des lieux de ce qui est fait, le travail de partage des acteurs au sein du groupe de travail a permis de constituer un socle commun, à travers un cahier des charges, visant à identifier et étendre des principes de base pour encourager et développer la formation et l'intervention des pairs.

Partie 1 :

Recueil de formations sur l'intervention des pairs

Recueil de formations sur l'intervention des pairs

Ce recensement a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail partenarial sur la formation de pairs-intervenants. Il n'est pas exhaustif mais il permet de dresser un premier panorama des formations pouvant être mobilisées par les personnes en situation de handicap.

Certaines formations présentées ici sont spécifiquement destinées aux personnes en situation de handicap (partie 1).

Sont également recensées :

- Les formations qui s'adressent à des pairs ayant rencontré dans leurs parcours de vie des problématiques sociales et médico-sociales diverses (partie 2) ;
- Les formations qui sont destinées aux personnes ayant des troubles de santé mentale (partie 3) ;
- Les formations qui sont destinées aux personnes ayant une maladie chronique somatique (partie 4).

Ce document peut être complété à tout moment.

*Les porteurs de formations qui souhaitent se faire recenser peuvent contacter le SGCIH:
cih.secr@pm.gouv.fr*

Sommaire

N°	Nom	Page
1	DU Personne experte en situation de handicap par l'Université Paris-Diderot	6
2	Formation en pratique de pair-advocacy par 2IRA (Organisme de formation) – Association SOCRATIE	7
3	Déployer la pair-aidance en établissement par Kajuci (société de conseil et formation)	8
4	Professionnalisation des pairs-aidants au sein de l'action sociale et médico-sociale par la Fondation ITSRS	10
5	Intervenant pair : l'expertise d'usage au service du pouvoir d'agir par ARIFTS (association de formation)	11
6	Licence 3 Sciences sanitaires et sociales parcours « médiateurs de santé-pairs » par Université Sorbonne Paris Nord	13
7	Le rétablissement dans les pratiques d'accompagnement en santé mentale par la FER : formation et recherche santé mentale	14
8	Formation de formateurs pairs par ALFAPSY (organisme de formation privé)	15
9	Diplôme d'université – pair-aidance en santé mentale par Université Claude Bernard, Lyon 1	16
10	Diplôme d'Université – mission patient partenaire en cancérologie par Université des patients – Sorbonne	18
11	Formation professionnelle continue à la démocratie en santé pour les représentants des usagers par Université des patients – Sorbonne	19
12	Formation de patients-experts dans la sclérose en plaque par la Ligue française contre la sclérose en plaques	20

I. Formations à destination des personnes en situation de handicap

1- DU Personne experte en situation de handicap

par l'Université Paris-Diderot

Public-cible :

Personne en situation de handicap, aidant, professionnels du champ médico-social, sanitaire, social et de l'éducation.

Prérequis :

Aucun

Lieu : Paris

Durée : 10 mois

Volume : 130 heures

Nombre de participants : 10 à 20 personnes

Frais de scolarité : de 600 € à 2300 €

Possibilité de prise en charge : *non-renseigné*

Partenaires :

Chaire santé sexuelle et droits humains de l'Unesco, APF Formation, LADAPT, Fondation Paris Diderot, Association EIVA

Document de fin de formation : diplôme d'université

Débouchés et fonctions possibles :

Pair-aidant, intervenant en ETP, enseignant dans le cadre du DU

Contact : Geray Ingrid

ingrid@geray.avocat.fr

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- La santé publique et la démocratie sanitaire
- La déontologie de l'entretien
- Les besoins en santé des personnes en situation de handicap
- Les droits de la personne en situation de handicap
- L'accompagnement des parcours de vie
- L'accompagnement à la vie affective et sexuelle
- L'éducation thérapeutique
- La médiation en santé et la pair-aidance

2- Formation en pratique de pair-advocacy par 2IRA (organisme de formation privé)

Public-cible :

Personnes connaissant des situations de handicap, liées à leurs déficiences sensorielles, physiques ou à leurs maladies ou souffrances psychiques en butte à un environnement social, économique et politique ponctuellement ou durablement inadapté.

Prérequis :

Aucun

Lieu : Paris

Durée : 1 an

Volume : 60 heures

Nombre de participants : 5 personnes

Frais de scolarité : 150 € / stagiaire

Possibilité de prise en charge : *non-renseigné*

Partenaires :

Advocacy, association
Socratie, ARS, CRIDF,
DASES, collectif
d'associations URBANITÉS

Document de fin de formation : attestation de formation

Débouchés et fonctions possibles :

Les personnes pair-advocates sont formées et certifiées membres du réseau avec lequel elles s'engagent à mutualiser compétences, savoirs d'action et approfondissement de cette pratique et adhèrent aux mêmes principes éthiques et déontologiques.

Contact : Saint-Pé Marie-Claude
2ira@free.fr

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

Méthodologie de *self help* et de *peer conseilling* :

- Être son propre défenseur ; le soutien conseil entre pairs (techniques de l'écoute attentive et de la description des situations problèmes, expériences partagées avec AGIDD SMQ) ;
- Les usages du droit et faire usage de ses droits (anthropologie du droit, expérience partagée de situations collectives à défendre avec Juristes solidarités) ;
- Le profil expérientiel (méthode créée en 1990, cf. www.socratie.fr) pour faire émerger des savoirs de sa propre expérience de transformation des situations de discrimination et de handicap et les mobiliser dans sa pratique de vie personnelle, sociale et/ou professionnelle ;
- Les pratiques de participation sociale et citoyennes et l'*empowerment* (selon les méthodologies d'*advocacy* développées par l'association du même nom en France. Être en capacité de s'aider soi-même :
 - être en capacité de participer à la résolution de problèmes collectifs,
 - être en capacité de mobiliser les savoirs de son expérience dans des actions de soutien individuel ou collectif d'accès aux droits et aux recours,
 - être en capacité de se reconnaître pair et spécialement pair-advocate dans les actions du réseau en pratiques de pair-advocacy.

3- Déployer la pair-aidance en établissement par Kajuci (organisme de formation privé)

Public-cible :

Personnes en situation de handicap intellectuel

Prérequis :

Aucun

Lieu : France (à la demande)

Durée : 3 jours

Volume : 18 heures

Nombre de participants : 10 personnes

Frais de scolarité : 660 € par stagiaire

Possibilité de prise en charge : *non-renseigné*

Partenaires :

FAS, GFPH, Askoria

Document de fin de formation : attestation de formation

Débouchés et fonctions possibles :

Les binômes formés auront la possibilité de disséminer en interne cette nouvelle modalités d'accompagnement.

Les personnes formées peuvent avoir plusieurs fonctions : représentant des personnes accueillies, parrains pour les nouveaux arrivants, participants à des groupes de travail, etc.

Contact : Fisher Judith
judith.fischer@kajuci.com
Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- Définition de la pair-aidance ;
- Les situations de pair-aidance : le positionnement, le rôle, l'attitude, le respect des choix de chacun, la communication au service de l'échange ;
- Animation de séquences pédagogiques pour développer les compétences nécessaires aux pair-aidants : méthode d'animation, identification des rôles d'animateur et de co-animateur, découverte et animation d'exercices.

NB : tous les supports sont développés selon la méthode FALC (facile à lire et à comprendre).

II. Formation à destination des pairs ayant rencontré dans leurs parcours de vie des problématiques sociales et médico-sociales diverses

4- Professionnalisation des pairs-aidants au sein de l'action sociale et médico-sociale par la Fondation ITSRS – IRTS Île-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Public-cible :

Personnes concernées engagées dans une professionnalisation de pair-aidance

Prérequis :

Être facilitateur, médiateur, en capacité de transmission de son expérience

Lieu : Montrouge / Neuilly-sur-Marne

Prochaine entrée en formation : à la demande

Durée : 5 à 7 jours

Volume : 35 heures à 49 heures

Nombre de participants : 15 à 20 personnes

Frais de scolarité : *non-renseigné*

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue

Partenaires :

FLES, DIHAL,
Armée du Salut,
Enfants du canal

Document de fin de formation : attestation de formation

Débouchés et fonctions possibles :

Soutien et accompagnement social des publics, accueil, médiation, équipes des travailleurs sociaux

Contact : Bonnami Alain
abonnami@irtsidf9293.eu

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- **Session 1 :** une semaine de formation de 35 heures avant la prise de poste.
 - Module 1 (2X7 h) : les politiques sociales (organisation du secteur AHI, acteurs, sociologie et typologie des publics, sociologie de la pauvreté).
 - Module 2 (3X7 h) : responsabilités et éthique (droits des usagers, éthique, valeurs et engagements, citoyenneté).
- **Session 2 :** dans les trois premiers mois de la prise de poste, une journée de formation par semaine.
 - Module 3 (5X7 h) : accompagner les personnes accueillies (force du lien, *empowerment*).
 - Module 4 (3X7 h) : santé physique et psychique.
 - Module 5 (5X7 h) : médiation et communication (communication non violente, cercle de parole, médiation, travail autour de la relation).

5- Intervenant pair : l'expertise d'usage au service du pouvoir d'agir

par Association régionale du réseau des Instituts de formation en travail social Pays-de-la-Loire

Public-cible :

Personnes ayant vécu des situations de handicap, de précarité, d'addictions, de maladies, etc. qui ont appris à lutter contre les contraintes qui se sont imposées à elles et en ont tiré des savoir-faire.

Prérequis :

Aucun

Lieu : Angers

Durée : 6 mois

Volume : 126 heures

Nombre de participants : 15 personnes

Frais de scolarité : gratuite pour les BOETH

Possibilité de prise en charge : sans objet

Partenaires :

FAS, GFPH, Askoria

Document de fin de formation : attestation de formation

Débouchés et fonctions possibles :

- Mener des missions d'expertise sur l'accessibilité et l'habitat inclusif (collectivités territoriales, service d'aide à domicile, etc.) ;
- Devenir travailleur pair salarié dans les dispositifs de lutte contre l'exclusion (logements accompagnés, accueil de jour, etc.) ;
- Intervenir au sein des secteurs sanitaires, médico-sociaux et pénitenciers (centre de rééducation, service d'addictologie et de maladie chronique, Esat, etc.) ;
- Devenir expert indépendant sur la co-construction des projets de vie et/ou développer une activité de conseils auprès des établissements et services.

Contact : Chartrin Thierry
t.chartrin@arifts.fr

Pour aller plus loin **cliquez ici !**

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- **Module 1 :** Professionnalisation de l'expertise d'usage
- **Module 2 :** Participations de l'intervenant pair à l'action des professionnels, à l'organisation de la cité et à la capacité d'agir des personnes concernées.
- **Module 3 :** Contribution de l'intervenant pair à la formation des professionnels.

III. Formation à destination des personnes ayant des troubles de santé mentale

6- Licence 3 Sciences sanitaires et sociales parcours « médiateurs de santé-pairs » par Université Sorbonne Paris Nord

Public-cible :

Personnes ayant vécu un trouble psychique et souhaitant utiliser cette expérience pour aider des usagers en souffrance psychique à se rétablir en poste de médiateur en santé-pair.

Prérequis :

Bac+2 ; Bac + VAP ; être recruté à un poste de MSP préalablement à l'entrée à la formation (voir les offres d'emploi sur le lien ci-dessous).

Lieu : Bobigny

Durée : 1 année universitaire

Volume : 8 semaines de formation en alternance

Nombre de participants : 30 à 35 personnes

Frais de scolarité : 170 €

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue.

Partenaires :

CCOMS, Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13)
laboratoires LEPS et IRIS

Document de fin de formation : licence

Débouchés et fonctions possibles :

- Médiateur de santé-pair en structure hospitalière, médico-sociale ou encore associative proposant un/des poste(s) de MSP. Poste auprès d'associations construisant des projets et les mettant en œuvre dans le champ de la santé et du social (éducation à la santé, mise en place de programmes de prévention, d'insertion...), ou auprès des collectivités locales.

Contact : Maurice Aurélie,
aurelie.maurice@univ-paris13.fr
Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

Liste des objectifs pédagogiques :

- S'intégrer dans une équipe hospitalière ou médico-sociale ;
- Contribuer à améliorer la qualité du suivi et de l'accompagnement des personnes ;
- Repérer ses forces et ses limites dans la relation d'aide, au sein d'une équipe et comme professionnel ;
- Contribuer au rétablissement et à l'*empowerment* des personnes accueillies ;
- Développer son identité professionnelle de MSP ;
- Exemples d'UE : « Professionnalisation des MSP, Le rétablissement, Techniques professionnelles, Approches pluridisciplinaires de la santé, Mémoire professionnel ».

7- Le rétablissement dans les pratiques d'accompagnement en santé mentale par FER (Formation et recherche santé mentale) et le Centre de recherche en sciences sociales et santé mentale GHU-Paris

Public-cible :

Professionnels de santé, du travail social et du médico-social, personnes concernées et associations dans le champ de la santé, santé mentale, handicap et les situations de précarité.

Prérequis :

Aucun

Lieu : Paris

Durée : 1 à 5 jours

Volume : en fonction de la demande

Nombre de participants : 12 à 20 personnes

Frais de scolarité : sur devis

Possibilité de prise en charge : formation professionnelle continue et appels à projets

Partenaires :

ALFAPSY, Un chez Soi d'abord, les associations d'usagers, de personnes concernées, Cofors

Document de fin de formation : attestation d'apprentissage, attestation individuelle de présence

Débouchés et fonctions possibles:

Devenir médiateurs de santé pair, pair-aidants, travailleurs pairs, formateurs pairs...

Contact : Jouet Emmanuelle
emmanuelle.jouet@ghu-paris.fr

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- Approches innovantes en santé mentale, telles que le rétablissement, l'*empowerment*, la psychiatrie citoyenne et la promotion de la santé mentale.
- Le groupement hospitalier universitaire (GHU) Paris Psychiatrie et Neurosciences accueille, au sein de la Direction de la politique médicale, de la recherche, du médico-social et des partenariats (DPRMP), un centre de recherche en sciences sociales et santé mentale. Ce dernier s'est doté, depuis 2012, d'un outil d'évaluation et de formation, Formation et recherche santé mentale (FER) dont l'objectif est d'accompagner l'innovation en santé mentale en répondant aux demandes d'équipes de professionnels et des personnes concernées des champs de la santé, du social et médico-social qui souhaitent se former à des approches telles que le rétablissement, l'*empowerment*, la psychiatrie citoyenne et la promotion de la santé mentale.

8- Formation de formateurs pairs par ALFAPSY (organisme de formation privé)

Public-cible :

Personnes vivant avec des troubles psychiques

Prérequis :

Expérience de la maladie psychique

Lieu : Paris

Durée : 6 mois

Volume : 6 jours initiaux + 1/2 journée toutes les 6-8 semaines

Nombre de participants : 15 personnes

Frais de scolarité : en fonction de la formation

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue

Partenaires :

FER-GHU Sainte-Anne

Document de fin de formation : à compléter

Débouchés et fonctions possibles :

Formateurs-pairs dans des dispositifs de formation : Alfapsy, FER, groupe SOS, Uriopss

Contact : Zimmer Frédérique

fzimmer@alfapsy.fr

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- Travail à partir du récit de vie ;
- Apprentissage de la prise de parole en public ;
- Acquisition et création d'outils pédagogiques ;
- Articulation avec des formateurs pro en binôme.

9- Diplôme d'université – pair-aidance en santé mentale par Université Claude Bernard, Lyon 1

Public-cible :

Personnes rétablies de troubles psychiques

Prérequis :

Bac ou formation associative sur la pair-aidance

Lieu : Lyon

Durée : 1 an

Volume : 119 heures

Nombre de participants : 15 à 65 personnes

Frais de scolarité : de 900 € à 1100 €

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue

Partenaires :

AP-HM, Université Lyon 1,

Université Lyon 2,

CH de la Savoie,

CHS Bassens,

Fondation ARHM,

Université des patients

Document de fin de formation : diplôme d'université

Débouchés et fonctions possibles :

Pair-aidant en santé mentale, intervenants en institution, co-construction de projets

Contact : Franck Nicolas
nicolas.franck@ch-le-vinatier.fr
Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

4 sessions :

- 1/ Généralités et appels cliniques (pair-aidance, troubles psy, cadre légal, approches) ;
- 2/ Droits des personnes, rôles du pair-aidant (dimension sociale, déontologie, inclusion des savoirs-expérientiels dans la recherche-enseignement) ;
- 3/ Outils du pair-aidant (techniques d'entretien, écoute, reformulation, positionnement, animations de groupe, partenariats) ;
- 4/ Métiers et acteurs de la santé mentale, réseaux (insertion par le travail/logement, travail avec familles et assos, ressources territoriales en santé mentale, coordination, PTA...).

IV. Formation à destination des personnes ayant une maladie chronique somatique

10- Diplôme d'Université – mission patient partenaire en oncologie par Université des patients – Sorbonne

Public-cible :

Patients de cancérologie

Prérequis :

Bac+2 ou équivalent

Lieu : Paris

Durée : 8 mois

Volume : 120 heures

Nombre de participants : 20 personnes

Frais de scolarité : de 170 € à 1500 €

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue

Partenaires :

Fondation Sorbonne, Faculté de médecine Sorbonne

Document de fin de formation: diplôme d'université

Débouchés et fonctions possibles :

- Devenir patient-expert à l'accompagnement de parcours de soins en cancérologie en partenariat et en appui avec des soignants impliqués dans la coordination du parcours patient.
- Former des professionnels de santé et du social à l'intégration des patients experts dans le parcours en cancérologie.

Contact : Tourette-Turgis Catherine
catherine.tourette-turgis@sorbonne-universite.fr

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- Bloc 1 : S'approprier son expérience
- Bloc 2 : Transformer son expérience
- Bloc 3 : Enrichir sa connaissance du parcours patient en cancérologie
- Bloc 4 : Transformer son parcours diplômant en parcours professionnalisant.

11- Formation professionnelle continue à la démocratie en santé pour les représentants des usagers par Université des patients – Sorbonne

Public-cible :

Pair-représentant des usagers

Prérequis :

Baccalauréat

Lieu : Paris

Durée : 8 mois

Volume : 120 heures

Nombre de participants : 20 personnes

Frais de scolarité : de 170 € à 1500 €

Possibilité de prise en charge : voir avec les services de la formation continue

Partenaires :

Fondation Sorbonne, Faculté de médecine Sorbonne

Document de fin de formation : diplôme d'université

Débouchés et fonctions possibles :

- Devenir représentant des usagers, comprendre les enjeux de la démocratie en santé et savoir en utiliser les outils.
- Situer la place, le rôle et les missions relevant de la participation des usagers au système de santé.
- Élaborer des stratégies de plaidoyer cherchant l'extension ou le renforcement de l'offre de soins, sur des bases de travail transversales et collaboratives.

Contact : Tourette-Turgis Catherine
catherine.tourette-turgis@sorbonne-universite.fr
Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

- Module 1 : Formation de base du représentant des usagers
- Module 2 : Organisation du système de santé, de l'hôpital et enjeux de la démocratie en santé
- Module 3 : Droits des patients, vulnérabilité et bien-être des populations précaires
- Module 5 et 6 : Le pouvoir d'agir du malade

12- Formation de patients-experts dans la sclérose en plaque par la Ligue française contre la sclérose en plaques

Public-cible

Patients vivant avec la sclérose en plaque désirant s'engager en tant que patient-expert dans des actions de représentation des malades à la Ligue française contre la sclérose en plaque.

Prérequis :

Être autonome

Lieu : Paris

Durée : 8 mois

Volume : 84 heures

Nombre de participants : 8 à 12 personnes

Frais de scolarité : gratuit

Possibilité de prise en charge : sans objet

Partenaires :

Université Pierre et Marie Curie – Sorbonne Universités (Paris), Comment Dire

Document de fin de formation : certificat

Débouchés et fonctions possibles :

- Représentation des patients SEP dans les instances nationales, régionales et locales.
- Intervention dans les IFSI, écoles de kiné, faculté de médecine.
- Accompagnement/soutien des pairs par le biais d'évènements tels que le handiski, des kawasep etc.
- Communiquer sur la contribution et les actions menées par les patients-experts de la LFSEP à l'occasion de congrès nationaux et internationaux.
- Sensibiliser et informer le grand public en intervenant dans les médias et en participant à des évènements comme la journée mondiale de lutte contre la SEP.

Contact : Bouldoires Brigitte
brigittebouldoires12@gmail.com

Pour aller plus loin [cliquez ici](#)

→ Éléments complémentaires

Quelques précisions sur le contenu :

1/ Mieux comprendre et appréhender son expérience, apprendre à la mettre en forme et savoir la communiquer à autrui (co-construction de son récit thérapeutique, rédaction d'une micro-biographie sous forme de CV de parcours de soin et de connaissances et compétences acquises au décours de l'expérience de la maladie).

2/ Formation à la prise de parole adaptée selon une diversité de situations.

Apprendre à argumenter des points de vue, écouter d'autres avis et opinions et restituer le point de vue des autres.

Apprendre à se repérer dans les fonctionnements des institutions sanitaires impliquées dans le parcours de soin de la SEP.

3/ Consolider ses connaissances sur la SEP en apprenant à chercher sur internet et trier les informations, poser des questions.

Connaître tous les acteurs de la SEP et en dresser une cartographie.

Apprendre à communiquer avec les familles et les malades de la SEP sur des thèmes incontournables.

4/ Apprendre des méthodes d'animation pour les associations de patients, jeux coopératifs, savoir animer un groupe, faire connaître l'association et en donner une image porteuse.

Savoir travailler dans une équipe pluri-professionnelle. Savoir travailler en lien avec les correspondants en région.

Connaître ce qu'est l'éducation thérapeutique du patient.

Partie 2 :

Cahier des charges pour une formation sur l'intervention des pairs

Cahier des charges :

Les principes de base pour développer la formation sur l'intervention de pairs

Ce cahier des charges, écrit par le groupe de travail, tire les principes communs aux différentes formations figurant dans la première partie. Il a vocation à guider le déploiement de divers projets de formation pour les pairs. Il peut être adapté aux besoins spécifiques de chaque porteur de projet. En particulier, il peut être amendé pour pouvoir s'inscrire dans des démarches plus larges :

- *visant le déploiement de l'intervention de pairs et conjuguant ainsi la formation des pairs et celle des professionnels des structures qui vont les mobiliser ;*
- *ayant une approche transversale à la mobilisation des savoirs expérientiels dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, au-delà du seul périmètre du handicap.*

I. Définition des enjeux

Les politiques publiques en direction des personnes en situation de handicap sont marquées aujourd'hui par deux objectifs forts et complémentaires – l'accessibilité croissante de l'environnement (au sens large du terme) et la continuité des parcours d'accompagnement, les deux devant être au service de l'autonomie des personnes, de leur participation sociale et, *in fine*, de l'exercice de l'ensemble des droits fondamentaux en accord avec de la Convention internationale des droits des personnes handicapées.

La transformation sociétale implique un changement de posture à tous les niveaux :

- des personnes elles-mêmes qui sont encore trop souvent dans des logiques d'autocensure par rapport à leurs aspirations ;
- de leurs proches qui ont des appréhensions par rapport au milieu ordinaire jugé trop hostile et qui n'ont pas appris à identifier les ressources mobilisables pour y faire face ;
- des professionnels du champ du handicap qui n'ont pas été suffisamment outillés pour construire les projets d'accompagnement à partir des capacités et des aspirations des personnes dans le strict respect des droits fondamentaux ;
- des professionnels du milieu ordinaire se sentant souvent démunis face aux besoins spécifiques liés au handicap.

Dans ce contexte a émergé depuis plusieurs années l'enjeu de mobilisation accrue des savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap et de leurs proches, en cohérence avec les dynamiques constatées dans d'autres champs de politiques publiques :

- reconnaissance de la place des savoirs expérientiels dans la définition du travail social ;
- réaffirmation du rôle des usagers du système de santé dans la Stratégie nationale de santé ;
- dynamique de renforcement de la participation et émergence de l'interventions des pairs dans le champ de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté ;
- développement des pratiques de « design de services » centrées sur l'expérience utilisateur dans de nombreuses politiques publiques.

Les savoirs expérientiels de la personne sont issus du vécu de sa situation particulière – de handicap par exemple – de son expérience, des solutions identifiées et de sa connaissance de la trajectoire de soins et services, ainsi que des répercussions de cette situation sur sa vie personnelle et celle de ses proches¹.

Dans le champ du handicap, la prise en compte des savoirs expérientiels a été portée par l'axe 3 de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » avec un choix affirmé de développer l'intervention des pairs dans le cadre de formations, de démarches auprès des MDPH et dans les structures d'accompagnement. Elle est également soutenue par la Stratégie nationale autisme et la Feuille de route Santé mentale et psychiatrie.

¹ Adapté de plusieurs sources convergentes : Borkman T. (1976), Dewey J. (1973), Demailly L. et Garnoussi N. (2015), Gardien E. (2017), Jouet E., Flora L., Las Vargnas O. (2010)

Cette intervention des pairs a vocation à rendre visibles les capacités et compétences dont ils disposent, elle facilite la compréhension de ce qu'implique la vie avec des situations de handicap, elle permet de donner des exemples de réussite en matière de renforcement de l'autonomie et de ressources mobilisables ainsi que de co-construire les outils qui y sont nécessaires. Les pairs contribuent ainsi à ce que les personnes en situation de handicap se positionnent de manière plus active et affirmée face à leurs proches, à leurs accompagnants professionnels, à leur environnement...

L'exercice en tant que pair peut se faire dans des cadres divers : intégration au sein d'une équipe en tant que salarié, intervention en tant que prestataire rémunéré, intervention en tant que bénévole, ou encore en mission intérim. Des spécificités du vécu des situations de handicap peuvent être propres à la nature de celles-ci. Enfin, les objectifs de l'intervention varient selon le cadre d'exercice : formation, médiation en santé, pairémulation, *pair-advocacy*, éducation thérapeutique, etc. Pour autant, il existe des enjeux partagés à ces différentes interventions de pairs. C'est à ces enjeux que devra répondre cette formation-socle à travers les thématiques ciblées ci-dessous.

Le terme d'intervenant-pair a été choisi pour rassembler autour d'un noyau commun les différentes pratiques qui s'appuient sur les compétences issues de l'expérience vécue de la personne. Le pair-intervenant est celui qui a réussi à transformer son expérience subjective en savoirs d'expérience transmissibles et qui est reconnu pour ses savoirs d'expériences tout autant par autrui que par l'institution.

II. Public-cible

La formation s'adresse aux personnes en situation de handicap² :

- quel qu'il soit : intellectuel, moteur, sensoriel, cognitif, troubles de santé mentale, etc. ;
- souhaitant mettre à profit leurs compétences et savoir-faire qu'elles ont tirés de leurs parcours de vie et de leur expérience pour s'engager en tant que pair-intervenant, quel que soit le cadre d'exercice ;
- souhaitant acquérir ou consolider les compétences-socle nécessaires dans ce type d'interventions.

Il n'y a pas de prérequis de niveau de d'études ou de diplôme.

La reconnaissance administrative du handicap ne constitue pas non plus un prérequis.

² « Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » : article 1 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, (ONU, 2006).

III. Suites et débouchés possibles pour les personnes formées

Cette formation doit permettre aux personnes en situation de handicap de construire ou de consolider leurs savoirs expérientiels et d'acquérir des connaissances sociales sur l'organisation des politiques et dispositifs en direction des personnes en situation de handicap ainsi que sur les modalités d'intervention en tant que pair.

NB : Les éléments sur les suites possibles à cette formation doivent figurer explicitement dans son descriptif et être abordés dans le contenu de la formation.

Suite à cette formation, les personnes pourront s'orienter vers différentes formes d'exercices de l'intervention de pairs (liste fournie ci-dessous n'est pas exhaustive)³:

- Soutien par les pairs auprès des personnes :
 - pairémulation,
 - pair-advocacy,
 - accompagnement par les pairs,
 - pair-aidance,
 - médiation en santé,
 - éducation thérapeutique du patient,
 - parrainage/tutorat/mentorat dans les structures médico-sociales ou dans un cadre professionnel,
 - mentorat,
 - coaching,
 - entraide mutuelle au sein des GEM,
- Interventions de formation :
 - formation théorique de professionnels (initiale et continue),
 - formation-action auprès d'équipes d'accompagnement,
 - formation des personnes en situation de handicap et leurs proches,
- Conseil/expertise :
 - auprès des équipes du secteur médico-social et sanitaire pour renforcer la qualité de l'accompagnement,
 - au sein des communautés de pratiques (ex. : rétablissement),
 - auprès d'acteurs fournisseurs de solutions pour les personnes en situation de handicap pour en améliorer les qualités d'usage (ex : dans le cadre de fab labs),
 - au sein des Communautés 360,
 - auprès de tous les acteurs « de droit commun » pour améliorer l'accessibilité de leurs biens et services,
 - auprès des référents handicaps, gestionnaires de ressources humaines, employeurs, en milieu professionnel,
- Plaidoyer ;
- Communication : auteur, conférencier, producteur de contenus web.

L'exercice de ces missions peut s'effectuer dans des cadres divers : salariat, prestation, bénévolat. À noter toutefois qu'à l'exception du dispositif de médiation pair en santé mentale, il existe peu d'opportunités d'intervention en tant que salarié à l'heure actuelle.

Certaines fonctions peuvent nécessiter une formation complémentaire (ex.: pairémulation, pair-advocacy, médiation en santé pair, éducation thérapeutique du patient, formation d'adultes...) pouvant être réalisée dans le cadre d'un cursus complémentaire ou dans une logique de « prise de fonction ». Ainsi les personnes ayant bénéficié de cette formation pourront poursuivre leur parcours de formation s'ils le souhaitent et dans le respect des prérequis définis pour les formations existantes.

³ Les définitions ou descriptions de certains termes peuvent être retrouvées dans le dossier documentaire réalisé par l'IREPS Bourgogne Franche-Comté.

IV. Conditions de réussite de la formation

- Ingénierie nationale de la formation en co-construction avec les intervenants-pairs (intégrant une grille d'évaluation partagée de la formation et de ses effets) ;
- À partir d'une ingénierie de formation nationale, co-construction avec chaque groupe de stagiaires de savoirs spécifiques à leur territoire et à leur situation ;
- Formation réalisée en impliquant un ou plusieurs formateurs-pairs dans des conditions de rémunération équitables et conformes aux souhaits du pair-formateur ;
- Prérequis : être en situation de handicap (pas d'exigence de reconnaissance administrative), être motivé pour travailler sur ses savoirs expérientiels, être engagé pour partager ses savoirs expérientiels avec d'autres personnes ;
- Absence de prérequis en termes de niveau de formation/diplôme préalable ;
- Contenus pédagogiques et modalités d'intervention adaptés et accessibles (ex.: pédagogie active et accessible, supports adaptés en FALC, respect du rythme des personnes...) ;
- Formations organisées par petits groupes (8 personnes maximum, hors accompagnants) ;
- Formation de 4 à 5 jours de 6 heures maximum non-consécutifs (par exemple un jour par semaine sur un mois) complétée par des demi-journées de retour d'expérience régulier (toutes les 8 semaines environ). Ces temps de retour d'expérience auront plusieurs objectifs : étayage de la pratique des pairs, construction d'une identité partagée autour d'une communauté de pratiques, évaluation *in itinerae* des effets de la formation (cf. grille d'évaluation) ;
- Identification des passerelles (contenus partagés) avec les autres formations s'adressant aux intervenants-pairs ;
- Gratuité ou quasi-gratuité⁴ de la formation pour les personnes et prise en charge des frais (supports de formation, transport, repas, hébergement si nécessaire) ;
- Sensibilisation des équipes du lieu de formation (au-delà de l'équipe directement impliquée dans la formation).

Idéalement la formation d'intervenants pairs doit être intégrée dans une démarche plus systémique visant le développement de leurs interventions dans une structure ou sur un territoire. Pour sécuriser les conditions de déploiement de leurs interventions de pairs, il est essentiel de sensibiliser d'une part leurs proches et accompagnants, et d'autre part les professionnels des organisations qui vont les accueillir. Des temps de co-formation peuvent être particulièrement intéressants à cet égard.

⁴ Une participation symbolique peut être demandée si cela est jugé opportun en tant que garantie de l'engagement des stagiaires

IV. Thématiques à aborder

I. Savoirs expérientiels et interventions des pairs, de quoi parle-t-on?

- Définitions des savoirs expérientiels et de leurs apports ;
- Exemples d'interventions des pairs en France à partir d'exposé(s) par les pairs de leurs pratiques (*in situ* ou sous forme de vidéos) ;
- Construction de témoignage élaboré et/ou de récit de vie, et prise de distance par rapport à son expérience ;
- Identification et mise en valeur des savoirs expérientiels spécifiques de chaque pair ;
- Identification des conditions d'exercice adaptés pour chaque pair : forces, limites (fatigabilité, charge émotionnelle, sujets sur lesquels on ne souhaite pas intervenir), étayages nécessaires ;
- Enrichissement des savoirs expérientiels par l'écoute des autres ;
- Opportunités d'exercice en tant que pair : différentes conditions contractuelles, statuts et droits associés, identification des possibilités de formation ultérieures, travail sur le projet de chaque pair.

II. Contexte d'intervention

- Cadre législatif dont la loi 2002-2, la loi de 2005 et Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ;
- Situation de handicap en tant que résultat d'interaction entre le potentiel de la personne et son environnement ;
- Autodétermination, autonomie, pouvoir d'agir : de quoi parle-t-on ?
- Droits des personnes : droits fondamentaux, protection sociale, voies de recours ;
- Freins et opportunités pour les parcours de vie des personnes en situation de handicap (accessibilité, évolution de l'offre d'accompagnement avec la création des nouvelles réponses telles que : emploi accompagné, habitat inclusif, etc.).

III. Intervenir sur un territoire

- Comment repérer les ressources du territoire et acteurs et dispositifs clé ;
- Comment s'adresser aux différents acteurs ;
- Travailler en partenariat et en réseau.

IV. Intervenir dans une organisation

- Nécessité d'un cadre posé pour l'intervention du pair (ex. : fiche de mission) ;
- Posture attendue : écoute active, capacité d'empathie, juste proximité, absence de jugement ;
- Compétences pratiques : prise de rdv, organisation de planning, prise de parole adaptée à diverses situations ;
- Règles de déontologie, confidentialité et partage d'informations ;
- Savoir poser les limites et dire « non » ;
- Enjeux spécifiques en lien avec les professionnels :
 - Légitimité et positionnement dans l'équipe et importance de la formalisation du rôle du pair,
 - Appréhensions et résistances possibles et comment y faire face (prise de conscience que l'intégration ne dépend pas que d'eux, principes d'accompagnement au changement, assertivité),
 - Comment comprendre le fonctionnement institutionnel et le fonctionnement d'une équipe, qui fait quoi, et comment définir son propre périmètre,
- Enjeux spécifiques en lien avec les personnes en situation de handicap :
 - Qualité spécifique de la relation de pair engagé dans l'accompagnement, posture attendue, différences avec les autres formes d'engagement ;
 - Objectifs de l'intervention du pair (faciliter l'expression, soutien à l'autodétermination et au développement du pouvoir d'agir, continuité des parcours) ;
 - Quelles techniques et méthodes pour renforcer l'autodétermination, le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ;
 - Possibilités de prise d'initiative par le pair.

Membres du groupe de travail « Formation des pairs » ayant contribué à la rédaction de ce document

ALBERTINI Laure	Cheffe de projet « Formation-politiques inclusives » à la Délégation interministérielle à l'autisme au sein des troubles du neuro-développement
BILL Caroline	Chargée de mission « Réponse accompagnée pour tous » à la MDPH de l'Oise
BOIVIN Julia	Chargée de mission « Pair-aidance, autodétermination et participation citoyenne » à Odynéo
BONNAMI Alain	Responsable de formations supérieures à l'IRTS Île-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne, pour UNAFORIS
BRIAND Alexandrine	Patiente-experte SEP
CASAGRANDE Alice	Directrice formation, innovation et vie associative à la FEHAP
CHARTIN Thierry	Responsable du service « prospective et développement » à l'ARIFTS, pour UNAFORIS
CLAVERIE Cyrielle	Cheffe de projet handicap à la Croix-Rouge Française
DROBI Marina	Coordnatrice du groupe de travail pour le Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap
EBERSOLD Serge	Professeur au Cnam, responsable de la chaire « Accessibilité »
FANCHINI Agathe	Chercheuse à l'université Paris 13
FISHER Judith	Co-fondatrice de la société KAJUCI
GARDIEN Eve	Maître de conférences à l'université Rennes 2
GERAY Ingrid	Responsable du DU « Personne experte en situation de handicap » à Paris 7 Diderot
GIRIER Clotilde	Membre du comité de pilotage « Associations nos savoirs », chargée de projets à l'AFM Téléthon
HUDE Wendy	Médiatrice en santé pair, chargée de missions au CCOMS pour la participation des usagers aux recherches et formations du CCOMS ; étudiante de licence à l'université Sorbonne Paris Nord
JAEGER Marcel	Professeur émérite au Cnam, membre du Haut Conseil du travail social, ancien animateur du groupe formation de l'ONFRIH
JOUET Emmanuelle	Chercheuse au centre de recherche en sciences sociales et santé mentale, GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences
MALLANGEAU Samuel	Chargé de projets, UNAFORIS
MARTIN Jean-Gabriel	Coordonnateur de la licence « Sciences Sanitaires et Sociales », parcours « Médiateurs de santé-pairs » à l'université Paris 13
MAUGIRON Philippe	Médiateur en santé pair et président de l'Association francophone des médiateurs de santé pairs
MAURICE Aurélie	Maître de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord – Co-responsable pédagogique de la licence 3 SSS-MSP
OILLAUX Maxime	Chef de projet au Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap
POULET Céline	Secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap

SAINT PÉ Marie-Claude	Responsable de formation à l'Institut international de recherche-action
SIGNORI Véronique	Formatrice-pair à Alfapsy
SIMON Jean-Luc	Vice-président, fondateur du Groupement français des personnes handicapées
STAEDEL Bérénice	Chargée de missions au CCOMS, responsable du programme « Médiateur en santé pairs » (MSP)
TROUSSIER Thierry	Professeur à l'université Paris 7 Diderot, responsable de la chaire Unesco « Santé sexuelle & droits humains »
VAILLANT Juliette	Médiatrice en santé pair au CH Etampes et étudiante de licence à l'université Sorbonne Paris Nord
ZIMMER Frédérique	Directrice à Alfapsy



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*